

Conditions Générales d'Utilisation (CGU)

des SERVICES WiggWam

[Dernière version en date du 8 janvier 2015]

ARTICLE 1 – OBJET

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation des SERVICES WiggWam, complétant les Conditions Générales (Contrat de services WiggWam.com) ci-après nommées CG -, ont pour objet de définir les conditions particulières d'utilisation dans lesquelles WIGGWAM SARL s'engage avec le CLIENT.

L'ensemble des termes définis dans les CG sont applicable au présent document.

L'ensemble des documents légaux faisant office de contrat (Conditions Générales, Conditions Générales d'Utilisation, Conditions Générales de Vente, Charte Déontologique, ...), sont disponibles à l'adresse <http://www.wiggwam.com/legals>.

Les présentes conditions d'utilisation prévaudront sur les CG si une contradiction devait apparaître entre ces deux documents.

ARTICLE 2 – SUPPORT ET ASSISTANCE

WIGGWAM SARL met à la disposition du CLIENT une assistance technique au travers de son système interne au SERVICE de remarques ou par e-mail.

Les contacts techniques et commerciaux propre au CLIENT sont disponibles sur le tableau de bord du compte administrateur de sa plateforme de SERVICE WiggWam.

WIGGWAM SARL s'engage à intervenir rapidement en cas d'incident non consécutif à une mauvaise utilisation du serveur par le CLIENT sur demande d'intervention du ce dernier.

Cette assistance ne concerne pas le contenu des informations transmises au SERVICE.

WIGGWAM SARL offre également un service d'assistance téléphonique pour les utilisateurs de ses PACK COMPLET dans la limite d'une heure annuelle.

ARTICLE 3 – SAUVEGARDES

WIGGWAM SARL réalise une sauvegarde quotidienne des bases de données du CLIENT, après 23h.

Ces sauvegardes sont conservées 7 jours puis sont détruites de manière définitive.

Le CLIENT peut demander à tout moment la restauration d'une sauvegarde disponible. Toute restauration de sauvegarde entraîne la perte des données éventuellement saisies consécutivement à cette sauvegarde.

Pour toute politique de sauvegarde plus avancée, et sauf accord écrit entre WIGGWAM SARL et le CLIENT, il appartient au CLIENT de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de ses données, au moyen des options de WEBSERVICE ou d'export csv selon ses contraintes et possibilités.

ARTICLE 4 – DETECTION D'ANOMALIES

Il est de la responsabilité du CLIENT de signaler dans les plus brefs délais à WIGGWAM SARL toute éventuelle anomalie dans le mode de fonctionnement du SERVICE pour éviter une atteinte à ses données.

De la même manière, il est de la responsabilité du CLIENT de signaler dans les plus brefs délais à WIGGWAM toute anomalie sur ses données afin que WIGGWAM SARL puisse, si cela est avéré, isoler l'historique des sauvegardes pour une éventuelle restauration d'une version ne comportant pas d'anomalie.

Comme indiqué à l'article 3, la restauration d'une sauvegarde entraîne la perte des données éventuellement saisies consécutivement à cette sauvegarde : aussi, en cas d'un quelconque doute d'anomalie, quel que soit le type d'anomalie, le CLIENT se doit donc stopper toute saisie, modification, suppression de données et demander à WIGGWAM SARL de placer sa plateforme en mode « LECTURE SEULE » le temps de la levée du doute.

Le CLIENT peut à tout moment solliciter auprès de WIGGWAM SARL le passage de son SERVICE en mode LECTURE SEULE.

Le mode LECTURE SEULE permet au client d'accéder au SERVICE pour consulter des données, au travers de l'INTERFACE, de WIDGETS ou du WEBSERVICE, mais le CLIENT ne peut pas dans ce mode créer, modifier ou supprimer des données ou des paramètres.

Le passage du mode LECTURE SEULE au mode normal est réalisé par WIGGWAM SARL sur demande du CLIENT et est placé sous la pleine responsabilité de ce dernier.

ARTICLE 5 – UTILISATION DU WEBSERVICE

Le WEBSERVICE est une **option** du SERVICE permettant au CLIENT de créer des accès, pour des applications tierces, à ses bases de données supportées par le SERVICE.

Le CLIENT est seul responsable des accès au WEBSERVICE, des droits conférés aux différents comptes de WEBSERVICE, de leurs usages et éventuelles conséquences.

Le WEBSERVICE permet de consulter, créer, modifier, supprimer des données au sein de la base de données supportée par le SERVICE. Ces opérations critiques peuvent compromettre

l'intégrité des données du CLIENT et WIGGWAM SARL recommande au CLIENT de procéder à des tests d'utilisation du WEBSERVICE sur un environnement de pré-production du SERVICE.

De la même manière, lors de la phase de développement de ses applications faisant appel au WEBSERVICE du SERVICE, WIGGWAM SARL recommande au CLIENT de procéder à des tests de l'utilisation du WEBSERVICE sur un environnement de pré-production du SERVICE.

La création d'un environnement de pré-production est à l'initiative du CLIENT.

La création d'un tel environnement est facturée.

WIGGWAM SARL rappelle que sa politique de sauvegarde est expressément définie dans l'article 3 et que le CLIENT qui utilise les WEBSERVICES, par ses propres moyens ou en passant par des tiers, en a pleinement connaissance et ne pourra d'aucune manière que ce soit mettre en cause la responsabilité de WIGGWAM SARL en cas de mauvaise utilisation du WEBSERVICE et de la perte éventuelle de données.

ARTICLE 6 – RESTITUTION DES DONNEES

S'il souscrit à l'une des options WEBSERVICE ou export csv, le CLIENT peut procéder lui-même à la récupération de ses données à tout moment et aux fréquences qui lui convient.

En cas de résiliation en bonne et due forme, et pour tout contrat non suspendu (Article 6 des CGV) WIGGWAM SARL s'engage à restituer les données au CLIENT sous un format informatique standard. La restitution des données sera facturée au CLIENT.

WIGGWAM SARL est en droit de ne pas accéder à la requête de restitution des données du CLIENT dans le cas de non-paiement de tout ou partie du SERVICE par le CLIENT mais s'y prêtera dans les meilleurs délais suite à toute régularisation de paiement sur demande du CLIENT.

ARTICLE 7 – MISE A JOUR DU SERVICE

WIGGWAM SARL réalise des mises à jour régulières de son SERVICE et en informe le CLIENT exclusivement au travers de la page « Changelog » (Mises à jour), disponible dans le pied de page de la plateforme du CLIENT lorsque ce dernier est connecté.

WIGGWAM SARL procède à des tests avant chaque mise en ligne de mise à jour mais rappelle au CLIENT, conformément à l'article 4 du présent document, qu'il est de la responsabilité du CLIENT d'alerter WIGGWAM SARL dans les plus brefs délais d'une éventuelle anomalie qui n'aurait pas été détectée lors des tests.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITE DANS LE CADRE DE LA VERSION BETA

Sur demande du CLIENT, WIGGWAM SARL met à disposition une version beta pour laquelle la responsabilité de WIGGWAM SARL ne peut être engagée. Dans ce cadre notamment :

- Le CLIENT peut être amené à perdre des données en cas d'incident sur cette version spécifique.
- Le CLIENT peut être confronté à des bugs entravant momentanément l'utilisation du SERVICE, comme pour la version normale du SERVICE, le CLIENT s'engage à les signaler immédiatement à WIGGWAM SARL.

ARTICLE 9 – LUTTE CONTRE L'ENVOI DE SPAM

Le SERVICE dispose de dispositifs permettant l'envoi d'e-mails par le CLIENT.

WIGGWAM SARL se réserve le droit de suspendre sans pénalité l'ensemble des services d'envoi d'e-mail dans les cas où une suspicion d'envoi de SPAM était détectée sur le serveur, et ce afin de préserver la réputation de ses serveurs pour le bien de l'ensemble des CLIENTS. Plusieurs CLIENTS peuvent se trouver sur un même serveur, et une telle suspension ne met pas systématiquement le CLIENT en cause.

WIGGWAM SARL s'engage à faire de son mieux afin :

- d'identifier dans les meilleurs délais l'origine de la suspicion de SPAM,
- de rétablir les services d'envoi d'e-mail dans les meilleurs délais et avertir le CLIENT du rétablissement.

Dans le cas où le CLIENT serait en cause dans un envoi suspecté de SPAM, WIGGWAM SARL se réserve le droit d'user de son droit de suspension ou de résiliation, sur tout ou partie du contrat, conformément aux articles relatifs au sein des CGV.

ARTICLE 10 – EQUIPEMENT

Le CLIENT peut utiliser le SERVICE au travers de tout terminal équipé d'un navigateur Internet et connecté au réseau Internet.

WIGGWAM SARL recommande au CLIENT d'utiliser le navigateur Internet Mozilla Firefox, dans sa version la plus à jour.

ARTICLE 11 - RESPONSABILITES

Il est rappelé au CLIENT que WIGGWAM SARL n'assume que la location du SERVICE et des infrastructures nécessaires à son bon fonctionnement. A ce titre, le CLIENT agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de son activité.

Le CLIENT est seul responsable des services et usage qu'il fait du SERVICE, du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses. Le CLIENT s'engage notamment à respecter les droits des tiers, notamment les droits de la personnalité, les droits de propriété intellectuelle des tiers tels que droits d'auteur, droits sur les brevets ou sur les marques. En conséquence, WIGGWAM SARL ne saurait être tenu pour responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers notamment fichiers d'adresses et ce, à quelque titre que ce soit.

WIGGWAM SARL ne pourra être tenu responsable du contenu des informations, des sons, du texte, des images, éléments de forme, données stockée et/ou diffusées au sein du SERVICE par le CLIENT et ce à quelque titre que ce soit.

WIGGWAM SARL ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de ses TIERS OPERATEURS (définis dans les CG).

WIGGWAM SARL ne peut que mettre en garde le CLIENT sur les conséquences juridiques qui pourraient découler d'activités illicites sur le SERVICE, et dégager toute responsabilité solidaire sur l'utilisation des données mises à la disposition des internautes par le CLIENT.

Si le CLIENT utilise les fonctionnalités du SERVICE lui permettant de publier publiquement du contenu, il lui appartient également, en application de l'article 6.I.7 de la loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique du 21 juin 2004, de mettre en place un dispositif facilement accessible et visible permettant à toute personne de porter à sa connaissance toute infraction constitutive d'apologie de crime contre l'humanité, d'incitation à la haine raciale, de pornographie infantine, d'incitation à la violence, ainsi que d'atteinte à la dignité humaine, ou encore d'activités illégales de jeux d'argent.